

Région de ST-MÉEN-LE-GRAND (Ille-et-Vilaine)

Manoir

Croisée

Premier quart du XVIIe siècle



Cette croisée, au décor inhabituel, n'a pu être examinée dans son environnement. Elle provient d'un manoir détruit de la région de Saint-Méen-le-Grand et nous a été confiée pour cette étude. Il s'agit d'une croisée sans vitrage, munie de simples volets de bois. Si son élévation extérieure affiche un caractère quelque peu ostentatoire par l'emploi d'éléments décoratifs traités très librement, sa face intérieure est, quant à elle, étonnamment fruste.

La menuiserie

Le dormant

Il est divisé en trois compartiments par un montant sculpté et une traverse à modillons de facture irrégulière, tant par la taille de ces éléments que par leur espacement. Ce remarquable décor est également gravé au ciseau et à la gouge (plan n°6 et fig. 2.2.). La conception des deux compartiments du haut ne permet pas d'y fixer un vitrage. Cette croisée était donc obturée par de simples volets de bois s'insérant dans une feuillure périphérique, comme au logis voisin de la région de Montfort-sur-Meu (étude n°35002). Quant au grand compartiment du bas, il est dégagé de tout meneau et offre ainsi une large vue à l'occupant. Il adopte une disposition introduite en Bretagne dès la suppression des remplages de pierre et observable notamment aux manoirs des régions de Ploërmel (étude n°56004) et de Guémené-sur-Scorff (étude n°56002). Les éléments du bâti sont assemblés traditionnellement à tenons et mortaises. Toutefois, au niveau de la traverse intermédiaire, ces dernières ont été mal établies et rebouchées lors du montage de la croisée (fig. 1.3.).

Les volets

Ils sont constitués d'un fort bâti dans lequel s'insère un modeste panneau qui occupe à peine la moitié de la largeur du volet. Les croisées des deux manoirs précités montrent des proportions identiques mais aussi des éléments dont la section varie selon l'équarrissage disponible du bois. Ici, les pièces sont plus régulières, seule leur épaisseur fluctue de 35 à 42 mm. Les différences sont alors égalisées au niveau des assemblages. A l'intérieur, le parement ne fait l'objet d'aucun soin. Les panneaux conservent leurs traces de sciage tandis que les bâtis sont simplement blanchis et leurs rives chanfreinées grossièrement (fig. 2.5. et 2.7.). A l'extérieur, les traverses et les seuls montants des volets du haut sont moulurés d'éléments formés de deux pentes réalisées sommairement au rabot, sans recherche de régularité, et accostées de doucines (fig. 2.3.). Les bâtis sont en outre moulurés d'un quart-de-rond ou d'un chanfrein arrêté par des ergots tandis que leurs panneaux sont agrémentés d'une plate-bande composée d'un large filet et d'une doucine. Ces plates-bandes sont, là encore, très irrégulières. Un recouvrement simple des volets sur le dormant permet d'assurer une étanchéité classique, encore peu performante. Une feuillure et une contre-feuillure, masquées par un couvre-joint extérieur taillé dans la masse, garantissent la jonction des deux volets du bas.

La serrurerie

Les organes de rotation

La rotation des volets s'effectue par des fiches dont l'articulation est assurée par deux lacets dans lesquels passe une broche rivée maintenant une aile à un nœud (fig. 2.3.). Les lacets sont fichés dans un des battants du dormant et se retournent en contre-parement tandis que l'aile est maintenue dans une mortaise pratiquée dans le volet. Il s'agit d'un modèle courant en Bretagne. Ces fiches, de hauteurs inégales, présentent deux variantes. La première est constituée d'une aile à un nœud articulée sur deux lacets (fiches supérieures des volets du bas, fig. 2.5.) et la seconde d'une aile à deux nœuds maintenue par un seul lacet (fiches inférieures du volet droit du haut et du volet gauche du bas, fig. 2.5.).

Les organes de fermeture

Les volets du haut ferment par des loquets aux platines largement entaillées pour rattraper la faible profondeur des mentonnets (plan n°6 et fig. 2.6.). Les clenches sont forgées traditionnellement dans une pièce unique coudée pour former un renflement. Leur axe n'est pas rivé, mais traverse la platine pour se ficher dans le bois. Les volets du bas ferment par des verrous verticaux sur platine ovale dont le positionnement, là aussi, montre l'absence de soin apportée au parement intérieur (fig. 2.4.). Sur la face interne du pêne, une petite lame triangulaire de 55 mm de

longueur est rivée à son extrémité supérieure. Elle fait office de ressort et maintient le pêne dans la position voulue. La serrurerie est fonctionnelle et n'était sans doute pas destinée à être vue.

Les organes de tirage

Un lacet, sur le battant central du volet inférieur gauche, maintenait certainement une pendeloque, aujourd'hui disparue (fig. 2.5.). L'usage en est courant en Bretagne.

Datation

La destruction de l'édifice et les caractéristiques de la croisée ne permettent pas de leur attribuer une datation précise. Le décor classique de celle-ci, sa serrurerie et son réseau d'éléments moulurés la situent selon toute vraisemblance dans les deux à trois premières décennies du XVIII^e siècle.

Situation



Typologie

Type 3.AA.



Documents annexés

- Planche n°1 : Croisée
- Planche n°2 : Croisée (détails)
- Plan n°1 : Croisée / Elévation intérieure cotée
- Plan n°2 : Croisée / Elévation extérieure cotée
- Plan n°3 : Croisée / Restitution (perspective)
- Plan n°4 : Sections horizontales A-A et B-B
- Plan n°5 : Sections verticales C-C et D-D
- Plan n°6 : Dormant / Meneau et croisillon
- Plan n°7 : Serrurerie